

## AEC - Pilote Professionnel, Avion (CPL-ME-IR)

Attestation d'études collégiales

Établissement d'enseignement désigné # 011 003 283 266

### Liste des cours à temps plein (1 an)

Première session		
Sigle du cours	Titre	Durée
280.001.AV	Droit aérien et procédures normalisés	45 heures
280.002.AV	Météorologie de base	45 heures
280.003.AV	Théorie du vol	45 heures
280.004.AV	Moteurs, systèmes et instrumentation	45 heures
280.006.AV	Pilotage d'un aéronef monomoteur	75 heures
<b>Total</b>		<b>255 heures</b>
<b>Licence acquise pendant la première session : Licence du pilote privé (PPL)</b>		
<b>Activité supplémentaire</b> Inclus dans le prix	Laboratoire de météorologie	30 heures
	Laboratoire de navigation <i>Pour ceux qui désire obtenir sa licence de pilote privée avant la deuxième session</i>	6 heures
	Laboratoire de facteur humain <i>Pour ceux qui désire obtenir sa licence de pilote privée avant la deuxième session</i>	3 heures

Deuxième session		
Sigle du cours	Titre	Durée
280.010.AV	Météorologie avancée	45 heures
280.005.AV	Aérodynamique et performance	45 heures
280.008.AV	Navigation	45 heures
280.007.AV	Facteurs humains	45 heures
280.011.AV	Pilotage d'un aéronef monomoteur pour la licence professionnelle (début à la mi-session et se termine en troisième session)	30 heures
<b>Total</b>		<b>210 heures</b>
<b>Licence acquise pendant la deuxième session :</b>		
1) Qualification pour le vol de nuit		
2) Qualification sur un aéronef multimoteur		
<b>Activité supplémentaire</b> Inclus dans le prix	Laboratoire de météorologie	30 heures

Troisième session		
Sigle du cours	Titre	Durée
280.013.AV	Droit aérien commercial	45 heures
280.012.AV	Réglementation et procédures de vol aux instruments	45 heures
280.014.AV	Vol aux instruments	60 heures
280.009.AV	Pilotage d'un aéronef monomoteur pour la licence professionnelle (CPL)	135 heures
280.011.AV	Pilotage d'un aéronef multimoteur	45 heures
<b>Total</b>		<b>330 heures</b>
<b>Licence acquise pendant la troisième session :</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Qualification pour le vol aux instruments sur multimoteur</li> <li>2) Licence professionnelle (CPL)</li> <li>3) Examen IATRA (licence des membres d'équipage de conduite après 250h de vol)</li> <li>4) Examen ATPL (licence de pilote de ligne) – Dès vos 700h de vol atteint</li> </ol>		
<b>Activité supplémentaire</b> Inclus dans le prix	Laboratoire de météorologie avancé	15 heures
	Révision pour l'examen écrit (CPL)	10 heures
	Laboratoire théorique sur le vol aux instruments	15 heures